



## Collège de Bercé MONTVAL-SUR-LOIR

C'est le **club sportif** du collège.

### A qui s'adresse-t-elle ?

Aux élèves du collège de Château du loir désirant pratiquer des activités sportives en plus des heures d'Education physique obligatoires.

L'élève inscrit à l'AS peut **pratiquer toutes les activités** s'il le souhaite.

### Pour quoi faire ?

Des **activités en compétitions** :

- Avec des **entraînements** dans la semaine (entre 12h 30 et 13h 30) ou le mercredi après-midi,
- et des **compétitions** le mercredi après-midi, (1 ou 2 mercredis par sport avec les collèges de La Chartre, Mayet, Mulsanne, Pontvallain, Ecommoy). En cas de victoires, peuvent suivre des compétitions départementales, voire académiques ou nationales.

Des **activités sans compétition** ::

- Pratiquées dans la semaine (entre 12h 30 et 13h 30),
- ou le mercredi après-midi.

### Activités proposées

ACTIVITES	LIEUX et HORAIRES
Escalade	Durant la pause méridienne
Ultimate	
Futsal	
Autres Sports collectifs	
Badminton	
STEP	Mercredi Après-midi
Tir à l'arc ( <i>capacité limitée</i> )	
Musculation ( <i>3°, Lycée, LP</i> )	
Futsal – Handball ( <i>3°, Lycée, LP</i> )	
Aérobic collège ( <i>capacité limitée</i> )	
Activités de Pleine Nature	
Rencontres avec les autres établissements du district	

### Fonctionnement

Les élèves intéressés par *une ou plusieurs activités* s'inscrivent auprès des professeurs d'EPS en septembre.

Ils doivent payer une **cotisation annuelle (20 €)** qui leur permet d'être licenciés à l'**UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire) et de pratiquer **toutes les activités proposées** (entraînements ou compétitions, déplacements compris). **Les chèques collège sont acceptés.**

**Le certificat médical n'est plus demandé.**